

Pévèle Carembault, Communauté de communes de 97 000 habitants, 120 agents permanents située à proximité de grandes agglomérations recrute :

Un conseiller en énergie partagé (H/F)

Grade d'ingénieur (cat. A) - Contrat de projet d'une durée de 3 ans (renouvelable)

Au sein de la Direction Patrimoine et Espaces Publics, vous accompagnerez la communauté de communes dans le déploiement du service commun énergie. Vous assisterez les communes adhérentes dans la mise en œuvre de leur plan d'action d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur leur patrimoine.

MISSIONS PRINCIPALES

- **Participer au déploiement du service commun énergie** : création des outils de gestion, de suivi, d'étude et d'analyse ; suivi et bilan des actions réalisées ; aide à la recherche de financements et au montage de dossiers ;
- **Sensibiliser et informer** les acteurs des communes et de l'intercommunalité sur les questions énergétiques (élus, agents, …) ;
- **Réaliser l'état des lieux du patrimoine bâti public du territoire** : inventaire du patrimoine communautaire, recueil et analyse des données, élaboration d'un plan d'actions pluriannuel ;
- **Accompagner les communes** dans leur plan d'action en faveur de la rénovation énergétique et de l'énergie ;
- **Réaliser les études de rénovation énergétique** pour les communes adhérentes (audits énergétiques, assistance aux communes) et les **études de faisabilité en énergies renouvelables (photovoltaïque)** ;
- Missions complémentaires : participer ponctuellement aux tâches du Guichet Unique de l'Habitat (appui technique, assistance en cas de surcharge, …), participer au suivi des études énergétiques du site AGFA et des projets intercommunaux.

PROFIL

Formation intégrant une spécialisation énergie ou expérience professionnelle sur un poste similaire ;
Maitrise des **outils bureautiques** (Word - Excel - Power Point) et **logiciels métiers** (Autocad, logiciel de thermique/audit) ;
Connaissances de l'environnement des collectivités territoriales ;
Dynamisme, rigueur et aisance relationnelle ;
Esprit d'initiative et autonomie ;
Permis B obligatoire.

CONDITIONS

Pévèle Carembault dispose de plusieurs protocoles d'accord (salarial, social, temps de travail) pour garantir notamment une **organisation moderne** et un **climat de travail basé sur la confiance et l'efficacité**.
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Amicale du personnel + CNAS + participation mutuelle
Rythme de travail du lundi au vendredi, télétravail envisageable (2 jours/semaine), ARTT
Lieu de travail : Pont-à-Marcq (déplacements fréquents sur le territoire) ;
Le contrat de projet est ouvert aux fonctionnaires et contractuels ;
Le poste est à pourvoir dès que possible

Les candidatures sont à adresser à M. Luc FOUTRY, Président de Pévèle Carembault
avant le 17/11/2023 via https://demarches.pevelecarembault.fr/ressources-humaines

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les informations recueillies dans le cadre de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objectif de gérer le suivi de votre candidature. Elles seront traitées par le service RH de Pévèle Carembault, responsable du traitement. En cas de réponse négative, Pévèle Carembault conservera votre CV pour une durée de 2 ans après le dernier contact. Vous pouvez vous y opposer et faire la demande de suppression de votre dossier en écrivant au 141 rue Nationale, Place du Bicentenaire 59710 Pont-à-Marcq